

# LÉOGEATS. Elle refuse un compteur Linky et se retrouve sans électricité

**B** est en train d'emménager dans une maison ancienne, au centre du bourg de Léogeats. Opposée à la pose d'un compteur communicant Linky, elle se retrouve avec sa famille sans électricité depuis le début du mois décembre.

**B** a commencé à emménager dans sa maison située dans le village de Léogeats le 4 décembre dernier avec son mari, sa fille et son beau-fils. Pour l'instant, le nouveau domicile est en travaux... et sans électricité.

« L'électricité n'étant pas aux normes dans cette ancienne maison, un électricien de Bommes est venu faire les tableaux électriques de la maison et de la grange », raconte **B**



La propriétaire souhaite conserver l'ancien compteur.

d'un compteur Linky, il nous a dit : « on a ordre de mettre un Linky sinon on ne peut pas remettre l'électricité ». La propriétaire estime que « c'est du chantage » et que c'est « une privation de liberté. En tant que consommateur, on a le droit de choisir ou pas d'avoir un compteur Linky. »

La propriétaire contacte Enedis et on lui tient le même discours. Elle laisse passer les fêtes. L'on était opposé à la pose

teur Linky prend facilement feu, il y a eu des histoires », argumente la mère de famille.

« Le compteur ordinaire, lui, ne prend pas feu. Je ne veux pas être pistée. Si j'ai une consommation forte, ils vont me téléphoner et me proposer d'autres radiateurs. Ils peuvent couper l'électricité à distance. »

Craint-elle les ondes ? « Je ne vais rien avoir de connecté à la maison à part le wifi. Je n'ai pas de four micro-ondes. Mon beau-fils a 19 ans. Il est en terminale. Quand les cours vont reprendre, si un troisième confinement survient, Comment va-t-il prendre ses cours ? »

## Sans chauffage

La propriétaire a souhaité acquérir une maison ancienne en bois avec un compteur ancien, un terrain déjà existant. « Tout est déjà fait dedans. Je suis cliente chez Enedis, je paie mes factures. Ils me doivent le

service. Je suis locataire à Villenave-d'Ornon. J'ai envoyé un recommandé pour ne pas avoir de compteur Linky. Il est à l'intérieur. Ils ne me l'ont pas posé. »

La famille a envoyé son préavis pour quitter sa location au 1<sup>er</sup> février. « On sera à Léogeats avec ou sans électricité et sans chauffage électrique. »

Pour les travaux qui restent à faire dans la maison, son mari ne peut utiliser la disquette faute d'électricité. Pas de nettoyage au nettoyeur à haute pression non plus, ni d'aspirateur. « On a besoin d'électricité. À l'époque où nous sommes, en France, ce n'est pas un luxe. »

Contactée, la direction générale Aquitaine Nord d'Enedis explique que « la loi prévoit l'installation des compteurs Linky dans tous les foyers français. Le remplacement d'un compteur ne peut relever d'un choix personnel. Enedis a renforcé la mise en place d'équipes clientèle avec un

numéro vert : le 0.800.054.659 et un autre également pour les cas de personnes sensibles, sujettes au stress. »

## « Pas de client sans électricité »

Enedis rappelle que l'entreprise « ne laisse pas de clients sans électricité. La propriétaire doit se rapprocher de nos services. »

Le 4 janvier, ErDF a rappelé et proposé un rendez-vous le 14 janvier. Un responsable et un technicien vont envoyer un courrier à Enedis. La propriétaire va de son côté adresser une réclamation par courrier recommandé. Le service réclamation d'Enedis a répondu à sa cliente qu'« en raison d'un changement de puissance (de 6 kVA à 9 kVA), il faut installer un compteur Linky ». « Ce que je demande, c'est de revenir à la puissance de 6 kVA et de garder le même compteur. »

Bernard Peyré

« On est pris en otage »

« On pensait emménager à Noël. Le 22 décembre, Enedis devait venir remettre l'électricité. Mais quand le technicien a vu inscrit sur le compteur situé à l'extérieur, en bordure de route, que l'on était opposé à la pose